



interliaisons

30 JANVIER 2013

Commission exécutive de l'UCR-CGT

**FÉVRIER
2013
N° 90**

- **POUVOIR D'ACHAT - 4 PAGES** *Débatte avec les retraités...* [page 2](#)
- Cotisations syndicales et crédit d'impôts Déclaration de l'Ucr-Cgt [page 3](#)
- Rapport sur l'actualité - Jean Belin [pages 4 à 9](#)
- Répartitions des Sections multipro pour le 50^e Congrès - Chantal Petitjean [page 10](#)
- Relevé de décisions de la CE du 30/1/2013 [pages 11 et 12](#)
- Sur les permanences de l'UCR - Rapport présenté par Michel Pacaud [pages 13 et 14](#)
- **Pensions : motion type pour envoi au Medef et à l'AGIRC-ARCCO** [page 16](#)
- Compte-rendus des Inter-UCR [pages 17 à 20](#)

LES PERMANENCES DE L'UCR-CGT

Du 19 au 21 février

Jacques Sanchez

Maurice Guiche

Du 26 au 28 février

François Thiéry-Cherrier

Cathy Cau

Contact : 01 55 82 83 73 ou 01 55 82 83 74 • En cas d'absence : 01 55 82 83 82

**N° 173 DE VIE NOUVELLE • NOTRE DOSSIER SPÉCIAL 50^E CONGRÈS DE LA CGT :
INTERVIEW DE THIERRY LEPAON. PASSEZ VITE COMMANDE [PAGE 15](#)**

Février 2013						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
			1	1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	30		

■ 7 : Toute la Journée - Bureau de l'UCR
■ 21 : Le Matin : Bureaux UCR et LSR
■ 28 : Toute la Journée - Bureau de l'UCR

Mars 2013						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18 au 22 - Congrès de la CGT - Toulouse					23	24
25	26	27	28	29	30	31

■ 6 : Rencontre UFR et UCR-CGT
■ 7 : CE de l'UCR CGT 9h30/16h
■ 14 : Toute la Journée - Bureau de l'UCR
■ 27 : Toute la Journée - Bureau de l'UCR

un million d'exemplaires !

tous dans les points de rencontre ●●●

La retraite, nous voulons la vivre dignement !

Grâce aux progrès de l'hygiène, des sciences, des techniques, de la médecine, grâce aux avancées sociales acquises par nos luttes collectives, l'espérance de vie a augmenté en France et dans le monde.

Les plus de 60 ans représentent aujourd'hui 23 % de la population française et dans les prochaines années ils seront 33 %. En ce début de XXI^e siècle, il est devenu possible de vivre 20 ans voire 30 ans en retraite.

La retraite représente un progrès social au même titre que la réduction du temps de travail et les congés payés. La diminution du temps passé au travail est à la fois un progrès de civilisation et une nécessité économique.

Avec elle, une nouvelle période de la vie commence, libérée des contraintes du travail salarié. La retraite doit permettre à chacune, de mener ses projets de vie. Le droit à la retraite est libéré est un progrès pour le patronat, car il furent les congés payés et la réduction du temps de travail, d'où les campagnes visant à culpabiliser les retraités.

Ainsi peut-on entendre ici ou là, que les retraités seraient des nantis, des privilégiés voire des égoïstes qui font supporter aux salariés en activité le « poids » de leur retraite, des



inconscients qui refuseraient de prendre en compte l'évolution démographique ou la crise sociale.

... rien que cela !

Évidemment, patronat et gouvernements ne seraient responsables de rien ! Un peu court comme explication !

La retraite est un dû !

Faut-il rappeler que les retraités d'aujourd'hui ont participé au développement de la Nation et à la solidarité entre générations !

Pour la plupart, ils ont travaillé très longtemps et dès leur jeune âge, et pour certains, exposés à des produits dangereux et

dans des conditions de travail difficiles !

Faut-il aussi rappeler que les recettes de la Sécurité sociale sont en chute libre du fait du chômage, des diverses exonérations de cotisations sociales, de l'augmentation de la part réservée aux profits...

Ainsi, deux conceptions du vieillissement s'affrontent en France, en Europe et dans le monde :

- Pour le patronat et le capital, il faudrait travailler jusqu'à l'épuisement et la mort.
- Pour les progressistes, dont la Cgt, après de longues années de travail, nous avons droit à une retraite méritée, libre et décente.

Deux conceptions de la société s'opposent :

- Une société où une minorité s'enrichit au détriment du plus grand nombre, une société où tout le monde est mis en concurrence de la naissance jusqu'à la mort...
- Une société répondant aux besoins de tous, une société de tous les âges où la solidarité s'impose comme logique pour tous.



LA "UNE" DU 4 PAGES

Il est devenu possible de gagner en qualité de vie pour tous les âges. Les possibilités techniques, scientifiques et économiques du XXI^e siècle le permettent. C'est un choix politique majeur.



CRÉDIT D'IMPÔT POUR LES COTISATIONS SYNDICALES

Une revendication de la CGT enfin satisfaite !

La Loi de Finances rectificative pour 2012, parue au Journal Officiel le 30 décembre dernier, vient d'instaurer un crédit d'impôt sur les cotisations syndicales pour tous les salariés actifs et retraités non imposables.

Tous les salariés, actifs et retraités, même non imposables, bénéficieront d'un crédit d'impôt pour les cotisations syndicales.

Jusqu'alors, l'adhésion à une organisation syndicale donnait droit à 66% de réduction d'impôt, mais à condition d'être imposable. Une injustice !

Cela rétablit donc une égalité de droit entre salariés. Ce crédit d'impôt, à hauteur de 66% des cotisations, sera applicable dès la déclaration des revenus 2012.

Son bénéfice est subordonné à la condition de joindre un reçu syndical à la déclaration des revenus « papier ». Ceux qui enverront leur déclaration par voie électronique en sont dispensés, mais devront le conserver en cas de contrôle.

Les discussions qui portent sur la cotisation à 1%, pour permettre de donner les moyens à la CGT, afin d'engager les batailles syndicales et progresser sur la syndicalisation, devraient être facilitées avec l'obtention du crédit d'impôt pour tous les syndiqués non imposables.

Le Bureau national de l'UCR

Montreuil, le 8 février 2013

1

CE DE L'UCR-CGT - 30 JANVIER 2013

Actualité, campagne pouvoir d'achat : Jean Belin

L'actualité et notre démarche syndicale se situent dans un contexte marqué par les événements de ces derniers jours au Mali et l'intervention française dans ce pays. De nombreux militants et organisations de la CGT et à juste raison s'interrogent sur la pertinence de cette intervention. Pour ne pas rallonger mon rapport, je vous renvoie au communiqué de la CGT sur ce sujet qui est assez complet et qui aide à comprendre sur ce qui se passe aujourd'hui au Mali et dans les territoires limitrophes.

Le dénouement tragique en Algérie suite à la prise d'otages de travailleurs par des groupes terroristes, la situation en Syrie, en Egypte avec le changement de constitution visant à museler les droits de liberté d'expression, en Palestine et dans d'autres pays de la planète démontrent que la lutte pour la paix et le désarmement, premier droit des peuples, participe au combat que mène la CGT depuis sa création. Mais si la CGT est attachée à la paix, elle est aussi attachée à combattre toutes les formes de fascismes et d'extrémismes, dont les premières victimes sont les populations, les travailleurs et leurs droits.

La crise profonde du système capitaliste mondialisé qui nourrit l'exclusion, le chômage, la misère, la pauvreté, et qui touchent tous les peuples, mais aussi l'aspiration grandissante à plus de justice sociale appellent à un large rassemblement dans le monde, en Europe, des forces syndicales pour faire triompher les revendications des salariés et des retraités.

Toute l'Europe est confrontée à une dégradation quasi continue de la situation économique et sociale. Pour l'année 2013, les prévisions les plus optimistes tablent sur une croissance de 0,2% (FMI) voire encore une année de décroissance - 0,1% (OCDE).

Tous les pays sont concernés par cette baisse de la croissance y compris en Allemagne, pays présenté comme un modèle de réussite économique, (+3,1% de croissance en 2011, mais seulement 1% en 2012 et des prévisions qui tournent autour de 0,6% pour 2013).

Les politiques d'austérité qui ont suivi la crise dite des dettes souveraines produisent là leurs effets destructeurs : baisse des dépenses publiques, baisse des investissements, baisse de la consommation, augmentation du chômage, baisse de la croissance, etc.

La situation de l'emploi continue de se détériorer en zone euro, avec une moyenne de 11,8% de taux chômage et de grandes disparités dans les chiffres entre les pays : 26,6% de chômeurs en Espagne dont 1 jeune sur 2 est sans emploi et 5,4% en Allemagne, mais avec une précarité ultra présente au travers des mini jobs rémunérés à 400€/mois et dont sont frappés des salariés sans couverture conventionnelle. La dette publique européenne loin de se résorber par ces politiques d'austérité, continue à se creuser : 92% du PIB en 2012, elle atteindra 95% fin 2013.

En France, les indicateurs économiques sont identiques. Les prévisions de croissance se situent autour de 0,4% pour 2013 (prévision gouvernementale de 0,8%), malgré un léger mieux de ses exportations dues notamment à la baisse de l'euro, la production industrielle française continue de décliner. L'industrie ne pèse désormais même plus 10% de la valeur ajoutée total.

Il est à noter et à rappeler que l'on distribue plus d'argent public aux entreprises que ce que crée en richesse le secteur industriel français. Avec quelle efficacité, là est toute la question ?

2

CE DE L'UCR-CGT - 30 JANVIER 2013

Actualité, campagne pouvoir d'achat : Jean Belin

Sur le front de l'emploi, nous avons assisté au 19^{ème} mois de hausse consécutive du chômage. Ce sont près de 5 millions de salariés qui sont privés totalement ou presque totalement d'emploi.

Et l'accord national interprofessionnel du 11 Janvier 2013, baptisé accord « **pour un nouveau modèle économique et social au service de la compétitivité des entreprises et de la sécurisation de l'emploi et des parcours professionnels des salariés** », signé par le patronat et des organisations syndicales minoritaires, n'est pas de nature à inverser la courbe du chômage et protéger les salariés comme le déclare les signataires de ce texte. Au contraire, il marque une grave régression des droits sociaux pour tous les salariés du secteur privé.

L'encre à peine sèche de ce prétendu accord, les autocongratulations du patronat qui fêtait l'évènement et d'une partie du gouvernement ont été stoppées net avec l'annonce de 7500 suppressions de postes chez Renault. Ce texte, instrumentalise la flexibilité et facilite le licenciement pour l'employeur qui pourra fixer lui-même les critères et les profils des salariés à licencier. La précarité est généralisée au travers du CDI Intérimaire et du CDI Intermittent.

En mars, les députés devront transposer dans la loi cet accord. D'ici là, bien des choses peuvent changer. En effet, ce n'est pas le patronat qui fait la loi mais bien les députés. Il serait inconcevable que la majorité, issue des élections de 2012, entérine dans la loi des reculs sociaux dictés par le MEDEF. La CGT invite les salariés à se saisir des débats parlementaires pour exiger plus de sécurité de l'emploi, plus de mesures contre les licenciements et la précarité, de

vraies mesures pour les salaires et les rémunérations.

Une vaste campagne d'information sur le contenu néfaste de cet accord et sur les propositions CGT est lancée. Un journal tiré à 2 millions d'exemplaires est à la disposition des syndicats. Il doit être diffusé en priorité dans et devant les entreprises, dans les bassins d'emplois. Les députés seront interpellés. Il appartient aux organisations de la CGT de développer cette campagne d'information en vue de mobiliser les salariés. Il n'est pas interdit aux collectifs militants retraités de donner un coup de main pour cette campagne, en tenant compte que nous avons, nous aussi notre propre campagne sur le pouvoir d'achat. Ces deux campagnes ne s'opposent pas, au contraire, elles convergent vers le même objectif : faire que les salariés et les retraités, prennent leur affaire en main, et se mobilisent pour gagner des droits nouveaux.

Autre rendez-vous important, c'est celui qui concerne les retraites. Le gouvernement a prévu de convoquer les organisations syndicales et patronales sur ce dossier dans les semaines à venir. La publication du 12^{ème} rapport du Conseil d'orientation des retraites de ces jours-ci est une nouvelle occasion pour le Medef de relancer une vision catastrophique quand à l'avenir de notre système de retraite. Avec eux, tous les « libéraux » veulent tuer, mais cela n'est pas un scoop, notre système par répartition, bâti sur la solidarité des générations successives. Après 20 ans de réformes et de mesures régressives appliquées à notre système de retraite, les préconisations contenues dans le rapport du COR visent à réduire les droits des futurs retraités, et propose une nouvelle cure d'amaigrissement du montant des pensions. C'est du copier coller de ce que vivent les

3 CE DE L'UCR-CGT - 30 JANVIER 2013

Actualité, campagne pouvoir d'achat : Jean Belin

retraités grecs, portugais, espagnols, anglais ou roumains.

Cela va dans le sens de ce qu'exige le patronat dans la négociation sur les retraites complémentaires ARRCO et AGIRC. En effet, la séance de négociation du 15 Janvier a vu le MEDEF tenté un coup de force avec des propositions très régressives visant à baisser le niveau des pensions et à repousser l'âge d'ouverture des droits aux pensions, notamment sur les reversions. La CGT a naturellement exprimé son hostilité au projet patronal et proposé un scénario tout autre, visant à équilibrer les finances des 2 régimes et à obtenir un haut niveau de pension pour tous. 3 séances de négociations sont au programme avec une séance que le MEDEF souhaiterait conclusive le 7 Mars 2013.

La CE confédérale qui s'est tenue le 22 janvier propose de réfléchir à un processus de construction de mobilisation dont le prochain CCN de début février pourrait débattre et décider. Au regard de ce que je viens d'énoncer, il paraît évident que c'est bien par nos luttes que nous pousserons ce gouvernement à avoir le courage de s'attaquer au monde de la finance et non pas de « se coucher » au moindre mouvement d'humeur de ceux qui construisent leur fortune sur la mise en concurrence des salariés, sur les aides publiques, sur la misère de ce monde.

Avant d'aborder un peu plus loin notre campagne sur le pouvoir d'achat qui inclue bien évidemment la construction de mobilisation(s), notre CE d'aujourd'hui, ne pourrait-elle pas proposer à nos organisations, de bousculer le Medef et d'interpeller toutes les organisations autres que la CGT qui participeront à la séance du 14 février sur les retraites complémentaires par l'envoi d'une motion et que nous

rendrions publique en direction des médias. Si vous validez cette proposition, nos camarades qui participeront au prochain CCN verseront cette initiative dans le tronc commun.

Plusieurs autres rendez-vous de mobilisations se profilent avec notamment une nouvelle journée de mobilisations coordonnées en Europe à l'appel de la CES les 13 et 14 Mars prochains. Il reste à voir comment toute la CGT va travailler et comment elle va créer toutes les conditions pour la réussite de cette importante journée action sur le plan européen, y compris sur le plan unitaire. Dimanche dernier, 400 000 personnes ont défilé dans les rues de Paris pour l'égalité d'accès au mariage. La CGT qui a toujours lutté contre toutes les formes d'exploitation, de domination, de discrimination et d'exclusion, avait appelé les salariés à y participer. Il faut indiquer également, que demain 31 janvier, les cheminots et les personnels de la Fonction Publique sont appelés à une journée d'action unitaire par les organisations syndicales CGT, FSU et solidaire.

Le contexte est aussi marqué par des luttes et des mobilisations plus ou moins médiatisées. Mobilisations des salariés du secteur automobile, notamment Renault suite à l'annonce des suppressions d'emplois dans le cadre d'une négociation compétitivité emploi, chez PSA avec des débrayages et des grèves à Aulnay. Les SANOFI ont organisé une manifestation importante à Paris le 17 Janvier dernier. Les VIRGIN se mobilisent contre la fermeture de leur magasin et les mauvais choix stratégiques de leur actionnaire. Les enseignants qui refusent l'actuelle réforme des rythmes scolaires ont réagi la semaine dernière par de nombreuses mobilisations un peu partout en France.

4

CE DE L'UCR-CGT - 30 JANVIER 2013

Actualité, campagne pouvoir d'achat : Jean Belin

Indiquons aussi, puisque c'est notre première CE de l'année, et que nous n'avons pas encore eu l'occasion d'en parler, ce sont les élections dans les TPE. Il faut souligner le succès de la CGT qui se place à 10 points devant la CFDT, et 14 devant FO, et croyez-moi mes camarades, ce n'est pas rien dans ce contexte, où certains misaient fort, très très fort sur notre déconfiture, surtout dans ce genre d'élection, qui par ailleurs était une première pour les salariés concernés. Les collectifs militants des retraités qui y ont pris leur part dans cette victoire, car s'en est une, c'est un élément de confiance qu'ils doivent apprécier.

Venons-en à notre campagne « pouvoir d'achat ». Le moins que l'on puisse dire, c'est qu'elle tombe bien. Au pays du soleil levant, pour relever le défi de la longévité, l'actuel ministre japonais des finances propose une solution radicale dans un pays en pleine crise qui table lui aussi, sur des mesures d'austérité drastiques, « c'est d'inciter les personnes âgées à se dépêcher de mourir ». En France, comme dans toute l'Europe, on ne préconise pas encore le même remède, quoique, mais on parle des retraités comme un embouteillage de déficits. Le trou de la Sécu, c'est eux ! Les services publics qui vont mal, c'est à cause d'eux ! Pensez au manque à gagner pour la SNCF avec la carte senior ou les retraités ne pensent qu'à voyager ! Regardez, ces vieillards qui encombrant les hôpitaux, avec eux, c'est le tombeau des Danaïdes. Le bon sens et les contraintes budgétaires interdisent de démultiplier à l'infini des moyens pour une population dont l'utilité sociale diminue de jour en jour. Ni producteur, ni créateur de richesses, moins le sujet âgé est utile à la société, plus il coûte.

On n'en finirait pas de citer, écrits, propos, campagne médiatique qui caricaturent, déforment, agressent des générations de

retraités et sont indignes d'une société évoluée. Les économistes de la pensée unique, le FMI, les divers rapports comme celui de la cour des comptes ou les préconisations du COR, les divers livrets européens publiés ces dernières années, le patronat en tête, les libéraux de tout poils et le gouvernement proposent de faire les poches des retraités et de diminuer le montant des pensions.

Avec notre campagne nationale, nous allons rétablir la vérité sur la question du pouvoir d'achat des retraités. Ni nantis, ni privilégiés, les retraités veulent tout simplement vivre dignement leur retraite. C'est le thème de la campagne. Nos organisations, UFR, USR, nos collectifs militants en territoire vont aller ensemble à la rencontre des retraités, partout en France, avec le 4 pages, les affiches placardées dans les quartiers où vivent et se rassemblent les retraités, avec notre musette contenant, les bulletins d'adhésions et notre magazine Vie nouvelle.

Nous y allons pour débattre avec les retraités que nous rencontrons, pour les écouter, pour leur dire que la situation n'est pas fatale, que d'autres solutions sont possibles pour sortir de la crise et répondre aux besoins des retraités. Nous y allons avec nos propositions revendicatives et nous allons leur dire : melons-nous de nos affaires et allons conquérir ensemble de nouveaux droits sociaux, un niveau de pension qui permet de vivre décemment notre retraite.

Nous allons au travers de cette campagne, montrer le visage d'un syndicalisme retraités qui se voit, utile et revendicatif. Un syndicalisme qui rassemble et qui lutte pour changer la vie en mieux des retraités.

Nous avons eu quelques petits problèmes techniques avec la confection de l'affiche qui a retardé l'envoi du matériel, mais le 4

5 CE DE L'UCR-CGT - 30 JANVIER 2013

Actualité, campagne pouvoir d'achat : Jean Belin

pages, tiré à un million d'exemplaires et les affiches sont maintenant dans les UD. Cette campagne est donc engagée, et devrait durer 4 à 5 mois. Un clip vidéo pour lancer le tout est sur le site de la CGT et de l'UCR. Vous allez en prendre connaissance ce jour. Il est mis à la disposition des organisations. Nous avons prévu une conférence de presse pour début février afin d'annoncer publiquement cette campagne. Nous souhaitons quelle trouve des relais partout et de manière décentralisée.

Nous visons aussi avec cette campagne qui doit y contribuer, un temps fort revendicatif avec au moins une journée nationale d'action. Retraites complémentaires et échéances pour les pensions sont prévues pour le 1^{er} avril, et si nous ne voulons pas que cela débouche sur un poisson, il va falloir relever les manches pour faire monter la pression parmi la population retraités et les faire exprimer, haut et fort. Bien évidemment, pour rassembler le plus largement possible, nous devons travailler à réussir si possible les conditions unitaires. Nous savons que de ce point de vue, la partie n'est pas encore gagnée, mais nous allons à la rencontre avec les autres UCR pour proposer l'action commune, et la plus large possible, notamment avec le mouvement associatif. Nous leur dirons que nous agissons de toute façon avec tous ceux qui veulent aller à la bataille revendicative.

Il s'agit, au niveau des départements, USR, UFR de définir ensemble des plans de travail qui fixent les lieux et dates de distribution du 4 pages, des collages, des rencontres avec les associations, de l'organisation de débats publics, de points presse, de prise de paroles...N'oubliez surtout pas de faire remonter vers Françoise, ce qui se fait et se

prépare, de façon à pouvoir les communiquer en retour à tous.

Mais pour réussir la campagne, on ne pourra pas compter que sur quelques camarades dévoués. Il nous faut un engagement du plus grand nombre de syndiqués, de militants. Cela va demander un effort particulier pour aller à la rencontre des retraités, chercher à nouer des contacts et aborder avec eux leurs préoccupations. Car tous ces retraités, et c'est aussi valable chez les salariés actifs en proie aux pires difficultés, ils ont besoin de rencontrer la CGT pour leur permettre de briser leur solitude, pour leur donner le droit à la parole et leur rendre aussi leur dignité. Les réunions et AG doivent y aider et la période est propice pour le faire avec la remise des FNI et le débat préparatoire au 50^{ème} congrès confédéral.

Nous avons à trouver les arguments qui permettent de convaincre, de mobiliser, et d'aller enfin vers des luttes gagnantes. Si nos adversaires ont tout intérêt à cultiver l'attentisme et le doute! Pas nous. Ils savent que notre force est dangereuse parce qu'elle est cohérente, soudée sur des valeurs et des comportements.

Plus une politique est anti-sociale, plus elle a besoin de se dissimuler et de créer le doute sur les forces qui la combattent. La pédagogie du renoncement désarme l'esprit de résistance en mettant l'esprit critique au service des critiques qui confortent le consensus. L'heure n'est donc pas au repli sur soi. La situation nécessite beaucoup d'efforts de la part des militants pour connaître l'état d'esprit des salariés, des retraités pour mettre en échec la résignation et l'individualisme.

La situation internationale et nationale est, certes, complexe, pour autant, tous les

6

CE DE L'UCR-CGT - 30 JANVIER 2013

Actualité, campagne pouvoir d'achat : Jean Belin

éléments sont réunis pour transformer le mécontentement, la colère en luttes revendicatives. Les exigences de la CGT comme les propositions revendicatives de l'UCR sont plus que jamais d'actualité. Dans les A.G., qui se sont tenues depuis le début d'année, nous constatons une grande lucidité dont font preuve un grand nombre de camarades dans leurs interventions. Elle traduisent un haut niveau de conscience au sein de notre organisation syndicale mais restent trop souvent au stade des constats.

Il ne suffit pas d'avoir raison, encore faut-il convaincre beaucoup d'autres de cela. Sur la situation que vivent les retraités au quotidien, nous n'avons pas besoin d'en rajouter. Ne faut-il pas passer plus de temps à montrer que nos propositions sont justes, efficaces et porteuses d'avenir afin de lever les doutes et la résignation ?

Nous partageons le constat que cette situation fait effectivement très mal. La tendance serait de baisser la tête. Ce que nous avons appris tout au long de notre vie militante, c'est que patronat et salariés ont des intérêts opposés, inconciliables. La ligne de partage entre nous, c'est le rapport de forces. Le moindre relâchement de celui-ci et il n'y a pas d'humanité qui compte, le patronat pousse le plus loin l'exploitation des salariés pour en tirer le maximum de profit et de rentabilité. Cette conscience d'opposition d'intérêts entre classes, et quoi qu'en dise Jérôme Cahuzac, le ministre du budget, c'est tout le fondement de notre syndicalisme.

Les grandes fortunes, les profits fabuleux se nourrissent de l'abaissement des salaires et des retraites, de l'aggravation du chômage et du recul de la protection sociale. Or les moyens existent en France pour satisfaire les revendications. Ils existent bien dans les

poches des capitalistes et non dans les poches des salariés ou des retraités.

Le changement maintenant est intimement lié à la mobilisation sociale et politique. Seul le rapport des forces dans les entreprises et dans la rue peut entraîner des améliorations pour les salariés et les retraités. Les grandes conquêtes sociales du 20^{ème} siècle ont été obtenues grâce aux mobilisations. Jamais, ni le patronat, ni aucun gouvernement nous ont accordé des droits sociaux, sans qu'ils y aient été contraints.

info.

**Protocole
d'harmonisation des
CODERPA**

Réponse de l'ADF

Je vous informe que le bureau de l'ADF, réuni le 6 février 2013, a approuvé à l'unanimité le rapport du groupe de travail de l'ADF et des membres du 2^e collège du CNRPA concernant l'harmonisation et le fonctionnement des CODERPA.

1 C.E. DE L'UCR-CGT - 50^E CONGRÈS

30 Janvier 2013

Répartition des sections multipro par délégué au 50^e Congrès

Raymond Jocelyne représentera les sections multi-pro des départements de la Bourgogne, l'Alsace, de la Lorraine et de la Franche-Comté. Ses coordonnées : 45 impasse clafontaine nord, 58 600 Garchizy. *Téléphone : 03 86 60 82 74 ou 06 31 12 97 55*

Evrard Danielle représentera les sections des départements de la Champagne-Ardenne, du Nord-Pas-de-calais. Ses coordonnées : *téléphone 06 71 51 56 35*
mail : hermez.daniel@orange.fr.

Notheaux Michel représentera les sections des départements d'Ile de France. Ses coordonnées : 7 villa des fleurs, 94 320 Thiais. *Téléphone 01 48 52 95 94*

Dubus Jean Claude représentera les sections des départements de Normandie et de Bretagne. Ses coordonnées : 9 rue de bassin, 14 470 Courseules sur mer.
Téléphone : 06 81 91 06 78

Clairay jean Paul représentera les sections des départements d'Auvergne et de Rhône-Alpes. Ses coordonnées : les églantiers II, 10 avenue Delfzjl, 07 200 Aubenas.
Téléphone : 04 75 93 68 65

Peyrot Jacques représentera les sections des départements de Provence-Alpes-Côte-d'Azur, de Corse, de Languedoc-Roussillon, de Midi-Pyrénées.
Ses coordonnées mail : peyrot.jacq@orange.fr, *téléphone 06 85 55 47 27*

Champion Josiane représentera les sections des départements d'Aquitaine, Poitou Charente, Cimeusin. Ses coordonnées mail : josychamp@sfr.fr, *téléphone 06 77 38 43 18*

Gest Marie-France représentera les sections des départements de Picardie, du Centre et des Pays-de-Loire. Ses coordonnées, *téléphone 06 15 97 32 91*
mail : marie-france.gest@orange.fr

1

C.E. DE L'UCR-CGT

30 Janvier 2013

Relevé de décisions

Nous avons commencé la réunion par un premier échange en présence de Thierry Lepaon, futur Secrétaire général de la CGT, invité à notre CE.

Celui-ci a commencé par retracer le cadre dans lequel va se tenir le 50^e Congrès dans le pays et dans la CGT, les enjeux de ce Congrès, la place des retraités et leur représentativité.

Le débat s'est instauré sur ce sujet brûlant, mais aussi sur le syndicalisme rassemblé dans le contexte actuel, les moyens du syndicalisme retraité, les liens actifs/retraités, la syndicalisation des retraités...

Thierry a réaffirmé la nécessité de débattre avec nos syndiqués de l'activité nécessaire, du type d'organisation qui doit mettre la structure au service de l'activité. Le Congrès devrait être l'occasion d'avoir un échange sur le « vivre ensemble » dans la CGT. Echange qui devra se continuer en grand dans toute la CGT après le Congrès.

Permanence

Michel Pacaud présentait des propositions faites au nom du Bureau qui reprécisent l'engagement de toute la CE à assurer les permanences et redéfinissent les tâches politiques :

- Participer au CCN, avec la possibilité du mandat « invité » qui nous en donne la possibilité, et en assurer le compte rendu.
- Participation à l'Inter-UCR quand il y en a une dans la semaine.
- Participer aux rencontres trimestrielles UFR/UCR.
- Assurer le rapport de la CE, le relevé de décisions.

Un débat s'est instauré à partir de l'expérience de chacun. Un vote largement majoritaire a permis de valider les propositions.

Actualité

Jean Belin nous a présenté un rapport sur l'actualité et le point sur notre campagne « pouvoir d'achat ».

Le débat s'est instauré et il a été décidé :

- d'articuler la campagne confédérale sur la « sécurisation de l'emploi » et notre campagne « pouvoir d'achat »,
- d'une motion en direction des négociateurs des retraites complémentaires à faire parvenir avant le 14 février (des modèles vont être envoyés par l'UCR),
- de médiatiser le débat sur le niveau de vie des retraités,

2

C.E. DE L'UCR-CGT

30 Janvier 2013

Relevé de décisions

- de rythmer notre campagne « pouvoir d'achat » avec des initiatives pour le 8 mars, des débats et autres initiatives jusqu'à mi-juin.

L'UCR proposera à l'Inter-UCR une journée d'action sur la question du niveau des pensions et la revalorisation avant le 1^{er} avril. L'UCR ne s'interdit rien, y compris une action seule.

50^e Congrès

Chantal Petijean nous fait le point sur la connaissance des délégués retraités et nous invite à participer à la journée du lendemain en présence des délégués retraités au Congrès de Toulouse.

89 mandatés sont connus à ce jour (difficulté sur la parité). A noter que, pour un grand nombre, il s'agit du premier Congrès confédéral.

Questions diverses

Suite à une question, le point est fait sur le Statut de l'Interliaisons n° 88.

Il est précisé que, suite au Comité général qui avait débattu à partir de propositions de la Commission « réflexions et propositions », il a été décidé qu'Interliaisons serait l'outil du débat où les camarades, sections, organisations qui veulent faire part de leur analyse sur le sujet peuvent intervenir.

Il s'agit bien d'engager un véritable débat avec nos organisations, nos syndiqués et non d'un document d'orientation. Cette précision sera portée à la connaissance de toutes et tous.

1

C.E. DE L'UCR-CGT

30 Janvier 2013

Les permanences de l'UCR- Michel Pacaud

Point sur les permanences qui constituent une partie intégrante de l'activité de l'UCR, propositions et améliorations, point d'étape.

HISTORIQUE

Rappelons, tout d'abord, que c'est au **Congrès de la Rochelle, en avril 2010**, que nous avons affirmé notre objectif de rendre la Commission exécutive plus au fait du travail de l'UCR en général.

De l'avis quasi unanime, le Bureau était trop « dirigiste », la CE pas assez impliquée dans la vie de l'UCR. Il s'agissait d'essayer de mieux intégrer les membres de la CE, pour une plus forte implication et donc d'impulser un meilleur fonctionnement de la CE.

Les permanences UCR sont une des concrétisations de cette orientation décidée collectivement.

Nous avons au **Comité général des 26 et 27 octobre 2011** fait un point d'étape sur la base d'un questionnaire, où 63% des membres de la CE avaient répondu.

C'était, en son temps, une photographie du ressenti des membres de la CE sur leur participation à la permanence.

Treize mois d'expérience n'avaient à coup sûr pas été suffisants pour en tirer toutes les analyses et toutes les conclusions.

Depuis, la décision a été prise d'une participation d'un membre de la CE pour assurer les 3 jours de permanence. **Expérience qu'il faudra acter ou non aujourd'hui.**

Aujourd'hui, avec 28 mois d'existence, le Bureau propose un certain nombre d'axes qui doivent permettre une plus forte implication dans la vie de l'UCR.

COMMENT MIEUX INTERVENIR AUJOURD'HUI ?

Je le répète, il ne s'agit plus d'une simple photographie de la tenue des permanences, mais bien **DES PROPOSITIONS DU BUREAU** pour aller plus loin dans la responsabilité de la permanence, et dans la définition d'un certain nombre de missions.

Tout d'abord, il faut rappeler que cette mise en place a été prise collectivement et que cela impose la participation de tous (Bureau et CE).

Il s'agit donc de prendre toutes ses dispositions dès que le calendrier est publié, pour faire connaître les impossibilités, afin de permettre de modifier et d'échanger (sauf cas de forces majeures bien sûr).

Il avait été énoncé la nécessité d'une meilleure connaissance du travail à accomplir et celle de mieux définir le rôle et les tâches de cette permanence.

Il est certain que nous n'avons pas tous le même vécu des permanences et que les semaines se suivent et ne se ressemblent pas.

Il y a des périodes de fortes activités (actions ou initiatives particulières en préparation).

Donc, il est certain que notre appréciation peut varier par rapport à l'activité et à l'actualité du moment.

2

C.E. DE L'UCR-CGT

30 Janvier 2013

Les permanences de l'UCR- Michel Pacaud

Nous avons pointé, dans notre petite enquête, un certain nombre de missions effectuées, au-delà de l'exploitation des courriels et des tâches administratives diverses comme par exemple :

- Participation au Bureau.
- Relevé de décisions du Bureau.
- Sollicitations des USR, UFR.
- Présidence de la CE, du Comité général.
- Convocations des CE.
- Aide à la préparation d'initiatives (Vie nouvelle, CODERPA, conférence téléphonique, conférence de presse...).

LE BUREAU PROPOSE À LA CE d'autres possibilités de participation de la permanence dans la vie de l'UCR, qui donnerait un rôle plus politique à la tenue de cette permanence :

- Participer au CCN, avec la possibilité du mandat « invité », qui nous en donne la possibilité, et en assurer le compte rendu.
- Participation à l'Inter UCR quand il y en a une dans la semaine.
- Participer aux rencontres trimestrielles UFR/UCR.
- Assurer le rapport de la CE, le relevé de décisions.

Ce sont-là quelques pistes de propositions, qui mériteront sans doute d'être argumentées, et qui ne sont bien sûr pas exhaustives.

Ces propositions pourraient permettre de chasser le ressenti d'un Bureau trop centralisé, et d'assurer à tous un rôle de direction de l'UCR.

Il semble, dans ces conditions, que le binôme 1 membre du Bureau/1 membre de la CE soit nécessaire, dans l'objectif d'un travail collectif d'égal à égal. (Mais vous le direz...).

Même si les avis sont diversifiés, suivant la propre expérience des uns et des autres, la permanence apporte plus de positif que de négatif. Elle a, en effet, créée des liens et une meilleure connaissance du rôle de l'UCR dans sa globalité.

Il s'agit maintenant d'en débattre, de pérenniser un certain nombre de missions qui existent déjà, d'en acter d'autres.

La CE doit donner son avis sur cette activité **à part entière de l'UCR.**

Après débat et vote, la CE adopte ces propositions : 37 voix pour, 3 contre, 1 abstention.

Michel PACAUD

Vie MAGAZINE DE L'UNION CONFÉDÉRALE
DES RETRAITÉS CGT
nouvelle

N° 173

NOTRE DOSSIER SPÉCIAL 50^E CONGRÈS DE LA CGT

Interview de Thierry Lepaon. Le fait marquant de mon mandat par Bernard Thibault, Louis Viannet et Georges Séguy. La place des retraités dans la CGT

ET NOS PAGES SANTÉ, CONSOMMATION, JURIDIQUE, CULTURE ET LOISIRS

Commande (dans la limite des stocks disponibles)

Nom :

Organisation
ou section :

Adresse :

.....

.....exemplaire(s)

11 € de frais de port pour 25 exemplaires

Chèque à l'ordre de Vie Nouvelle :
263 rue de Paris - 93515 Montreuil cedex

Commandes : Corinne Scheidt : 01 55 82 83 83



RETRAITES COMPLÉMENTAIRES

Motion

pour la réunion du 14 février 2013

La situation sociale démontre la place que prend le pouvoir d'achat. Les effets cumulés des mesures découlant des diverses réformes des retraites, qu'elles soient de base ou complémentaire, depuis 1993, ont entraîné une très nette dégradation du pouvoir d'achat des retraités.

Les propositions du MEDEF pour équilibrer le financement des régimes ARRCO et AGIRC sont, à ce jour, inadmissibles. Elles remettraient en cause notre pacte de solidarité intergénérationnel et conduiraient à une nouvelle aggravation du niveau de vie des retraités et futurs retraités.

C'est pourquoi nous approuvons les propositions de la CGT qui sont de nature à apporter une réponse constructive et pérenne à l'obtention des droits et au financement des retraites dans l'intérêt des actifs et des retraités.

Pour la CGT Retraités

L'USR

L'UFR

La section

à envoyer à :

ARRCO et AGIRC 16-18 rue Jules César 75592 Paris cedex 12 Fax : 01 71 72 16 15	MEDEF 55 avenue Bosquet 75330 Paris cedex 7 Fax : 01 45 51 20 44
--	--

Inter-UCR du jeudi 7 février 2013

Présents : UCR-CFDT – UCR-FO – UNAR-CFTC – UNIR-CFE-CGC – FGR-FP – UNSA-Retraités – UCR-CGT (François Thiéry-Cherrier et Françoise Vagner).

Trois points à l'ordre du jour :

- Le pouvoir d'achat.
- La loi sur la perte d'autonomie.
- Le CNRPA.

OOO

LE POUVOIR D'ACHAT

Tous les participants soulignent que la situation des retraités se dégrade et que les infos parcellaires et non confirmées (+1,8% - +1,5%...) vont dans le sens de l'aggravation. La FGR-FP a fait une motion condamnant la politique d'austérité et pour un autre partage des richesses. Tous les participants sont d'accord pour dire que la retraite complémentaire concerne tout le monde, privé comme public, puisque le Ministre Cahuzac a bien affirmé qu'il s'appuierait sur les décisions prises par les partenaires sociaux à l'ARRCO et à l'AGIRC pour déterminer le taux d'augmentation des pensions du régime général. Une des propositions du MEDEF est de revaloriser les retraites complémentaires 1% en dessous du coût de la vie pendant 3 ou 5 ans... L'indice du coût de la vie ne correspondant pas aux dépenses réelles, l'écart entre revalorisation des pensions et coût de la vie ne cesse d'augmenter. Pour rappel, l'ensemble des Confédérations a demandé une hausse des cotisations. Françoise Vagner a rappelé la démarche des Confédérations pour la construction d'une plate-forme revendicative en bilatérale, à présenter au MEDEF lors de la prochaine réunion.

François Thiéry-Cherrier a informé les UCR de notre campagne sur le pouvoir d'achat et a proposé d'organiser une action avant le 1^{er} avril, date de la revalorisation des retraites.

L'UNSA ne se sent pas la capacité de mobiliser. La CFE-CGC dit que leurs retraités sont très remontés et que l'UNIR-CFE-CGC ne s'opposera pas à des actions locales si les organisations locales le décident. FO dit que les retraites sont du ressort des Confédérations. La CFDT est contre toute manifestation avant le 1^{er} avril, disant que tant qu'on ne sait pas, on ne peut pas prendre la décision de réclamer. Nous avons souligné qu'une fois que la décision sera prise, il sera impossible de la faire bouger, si tant est qu'on le puisse. L'ensemble des UCR est d'accord pour « faire quelque chose », mais pas un rassemblement ni une manifestation. Elles prennent acte du fait que la CGT prendra ses propres initiatives et qu'elle appellera à manifester avant le 1^{er} avril, sans doute fin mars, mais qu'elle ne se désolidarisera pas des initiatives prises par l'inter-UCR.

INITIATIVE DE L'INTER-UCR

Il est décidé de demander un rendez-vous au Premier Ministre, le plus tôt possible (avant le 1^{er} avril) sur la situation des retraités. L'inter-UCR ira **sur le pouvoir d'achat**, sur la base du document commun : revalorisation de **toutes** les pensions, rattrapage de la baisse du niveau de vie, coup de pouce aux basses pensions = pas de pension en-dessous du SMIC. En tout état de cause, l'exigence de l'application de la loi.

L'AIDE À L'AUTONOMIE

Au vu des différentes déclarations sur la prise en charge de l'aide à l'autonomie, dans la perspective de la loi annoncée par le Président de la République, et compte tenu que les organisations syndicales ne participent pas aux différents groupes de travail mis en place dernièrement, l'inter-UCR demande audience à Madame DELAUNAY. L'inter-UCR y évoquera également la question du CNRPA. Dominique Fabre (CFDT) fera une note sur les différentes Commission mises en place où nous n'avons pas été sollicités.

LE CNRPA

Madame Delaunay a la volonté de modifier le CNRPA. Elle parle d'un « institut de l'âge » qui serait inscrit dans la Fondation nationale de gérontologie (FNG). Elle veut effacer le distinguo « retraités/personnes âgées », dans un nouveau vocable : « les Agés » ? L'inter-UCR réaffirme que l'organisme représentatif des + de 60 ans doit inclure les retraités en tant que tels dans sa conception et dans sa dénomination. Et que le mieux serait qu'il reste CNRPA.

Dominique Fabre (CFDT) fait état de la lettre que les UCR ont reçu de Madame Delaunay et de l'éventuel problème de représentativité concernant les organisations syndicales (loi sur la représentativité). Le problème est de savoir par quoi elle remplacerait la ou les organisations syndicales qui ne seraient plus représentatives ? Redistribuer les sièges aux organisations restantes ? À d'autres associations ? L'inter-UCR réaffirme que, pour le moment, les organisations présentes doivent rester dans le CNRPA, quel que soit la forme qu'il prendra.

Le rapport d'activité du CNRPA a été jugé indigne, n'étant qu'une simple compilation de l'ensemble des documents établis par le CNRPA. Il est décidé de demander que ce rapport figure au prochain Bureau pour en examiner le contenu, ainsi qu'au plénier. Dominique Fabre enverra un mail à Sylvain Denis, Vice-Président du CNRPA.

Questions diverses

LA FERPA

Robert Chirat et André Clavelou (membre du Comité de direction FERPA) ont fait un bref compte rendu du Comité de direction de la FERPA en fin de séance. En ce qui concerne le Comité des femmes, les propositions françaises ont été adoptées (voir note ci-joint). Didier Hotte a annoncé officiellement qu'ils avaient une autre candidature pour la Présidence du Comité des femmes. Les organisations ont réaffirmé qu'il était indispensable de n'avoir qu'une candidature française, parce qu'il y en aura d'autres, d'autres pays. Robert et André ont confirmé que Bruno Costantini, le Secrétaire général, était favorable à une candidature française, puisque ce sont elles qui ont été les plus demandeuses d'un autre fonctionnement.

Une réunion aura lieu le JEUDI 21 FEVRIER 16 heures à l'UNSA, pour définir la position de l'inter-UCR entre la candidature de la CGT et celle de FO, afin de répondre dans les temps à l'appel de candidatures de la FERPA.

**La prochaine inter-UCR aura lieu
le JEUDI 25 AVRIL à 9 heures 30 dans les locaux de FO.**

Inter-UCR du 15 janvier 2013

FERPA – Comité des Femmes

Présents : UNSA (André et Joëlle) – CFTC (Jacqueline) – CGC (Maud et Robert) – CGT (Josiane, Chantal et Françoise)

Excusées : FO (Michèle) – CFDT (Dominique)

L'objet de la réunion est de travailler sur le fonctionnement et la présidence du Comité des Femmes de la FERPA.

Déjà, lors du dernier Congrès de la FERPA, les organisations françaises avaient travaillé sur l'efficacité et l'utilité pour la FERPA d'un Comité des Femmes. Un groupe de travail des femmes françaises, membres du Comité des Femmes de la FERPA s'est constitué et a travaillé durant ce dernier mandat sur les revendications spécifiques des femmes retraitées. En effet, si les retraites sont la conséquence de la vie au travail et s'il faut travailler à l'amélioration de la situation des femmes au travail, dans le même temps, il faut également travailler à l'amélioration de la situation d'une grande partie des femmes à la retraite, les plus menacées par la pauvreté. Le Comité des Femmes doit alimenter le Comité exécutif de la FERPA sur toutes ces questions.

Il est impératif de travailler avec le Comité des Femmes de la CES pour y intégrer une dimension retraitées. Claudia Menne, qui suit la FERPA pour la CES, devrait pouvoir nous y aider

Sous réserve d'un travail plus efficace, les organisations françaises ont réaffirmé l'importance pour les retraitées d'un Comité des Femmes à la FERPA. Elles ont produit deux documents communs, l'un sur le contenu à donner à ce Comité, l'autre sur le fonctionnement et le financement. Documents remis au dernier Comité exécutif en novembre.

Bruno Costantini a annoncé, lors du Comité des Femmes de septembre 2012, le départ de Jasna, actuelle Présidente du Comité des Femmes de la FERPA, élue à la première responsabilité de son organisation. Il a émis l'idée qu'elle pourrait être remplacée lors de l'Assemblée à mi-mandat. Il a également suggéré que, puisque les organisations françaises étaient les plus revendicatives sur cette question, elles soient cohérentes avec elles-mêmes et présentent une candidature.

La CGT a annoncé son intention de présenter une candidature, Françoise Vagner, compte tenu de sa connaissance des organisations de la FERPA. Certains ont soulevé la difficulté posée par le cumul de la responsabilité de la Commission des Finances et du Comité des Femmes. C'est une difficulté réelle qu'il faudra aborder, le cas échéant. Si l'ensemble des organisations accepte cette candidature ou si elle est la seule, elle pourra être annoncée au Comité de Direction de février.

Bulletin de liaison de la CE et du Comité Général de l'UCR-CGT

Nous souhaiterions avoir l'avis des organisations syndicales qui n'étaient pas présentes à la réunion, il est nécessaire de le savoir rapidement, par retour de MEL. Considérant qu'il est important d'avoir une candidature commune à présenter, les organisations présentes estiment qu'il faudra y revenir lors de la prochaine inter- UCR, afin d'examiner la possibilité d'avoir une candidature unique.

Plusieurs problèmes nous sont posés. Tout d'abord, statutairement, la Présidente du Comité des Femmes est proposée par le Comité des Femmes et élue par le Comité exécutif de la FERPA. L'Assemblée générale n'a donc pas la possibilité d'élire une nouvelle Présidente.

Il est donc impératif de réunir, pendant l'Assemblée générale, le Comité des Femmes et le Comité exécutif. Cela doit se préparer et être annoncé à l'avance. Nous proposons de le faire au prochain Comité exécutif. Rien n'a été annoncé officiellement. Il est donc nécessaire de procéder à un appel à candidatures. Ce pourrait également être fait au prochain Comité exécutif.

C'est ce que porteront André et Robert au prochain Comité de Direction qui aura lieu le 5 février.

Sur le financement, l'objectif que nous visons, c'est l'utilité du Comité des Femmes. Il ne faut pas brûler les étapes : la FERPA a peu de moyens. Pourquoi ne pas proposer, comme Dominique l'a fait dans son document et comme cela se faisait auparavant, de consacrer une demi-journée au Comité des Femmes lors des Comités exécutifs puisqu'en général, ils se terminent en fin de matinée le deuxième jour. Cela ne coûterait rien.

Proposition est faite de réunir les deux documents présentés au dernier Comité exécutif en un seul (Françoise et Chantal), qui sera le projet commun des organisations syndicales françaises en appui à la candidature à la Présidence. (voir le courrier des Belges remis lors du dernier Comité exécutif sur ce sujet).

Il serait intéressant de connaître la position des femmes italiennes sur ces questions. Sans doute sont-elles différentes d'une organisation à l'autre.

Enfin, il a été souligné que si le Comité de Direction et le Comité exécutif étaient eux-mêmes plus féminins, sans doute aurions-nous moins de difficultés sur le Comité des Femmes. Il importe donc, pour le renouvellement de la prochaine mandature, de mener le débat sur l'intérêt de la désignation de femmes dans les organes de direction de la FERPA.